AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-4-79092968

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C.C.P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 237 — 20 AVRIL 1979

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

/ ARBRES FRUITIERS /

Depuis le Bulletin Technique du 11 Avril, les conditions climatiques ont permis une évolution assez rapide de la végétation : les poiriers atteignent la floraison tandisque la plupart des variétés de pommiers sont aux stades D, E et même E2.

Le déploiement des jeunes feuilles augmentent considérablement la surface végétative non protégée par le précédent traitement. En conséquence, une nouvelle intervention est à prévoir. Celle-ci pourra être retardée jusqu'à l'annonce des prochaines pluies.

OIDIUM DU POMMIER

Les premières manifestations de la maladie ont été observées. Pour les variétés sensibles, il est conseillé d'ajouter à la bouillie destinée à combattre la tavelure un produit actif contre l'oïdium.

MONILIA DU CERISIER ET DU PRUNIER

Dans les situations et pour les variétés les plus précoces, la floraison est en cours . Pour lutter contre le Monilia un nouveau traitement devra être réalisé à la fin de la floraison en utilisant l'un des fongicides indiqués dans le Bulletin Technique du 30 Mars.

PUCERONS - CHENILLES

Ces ravageurs sont observés dans certains vergers. Si la floraison est commencée et s'il y a nécessité d'intervenir, il est obligatoire de choisir un insecticide reconnu non dangereux pour les abeilles.

PSYLLES DU POIRIER

Comme cela avait déjà été indiqué dans le Bulletin Technique du 11 Avril, les larves de psylles demeurent généralement peu nombreuses. L'intervention éventuelle contre cet insecte devra avoir lieu après la floraison.

PERITELE GRIS

Il convient de se reporter à la rubrique "VIGNES".

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

HOPLOCAMPE DU POIRIER

Dans les rares vergers où des dégâts d'Hoplocampe ont été observés l'année dernière (un seul gros ver à odeur de punaise dans les jeunes fruits), un traitement sera nécessaire au stade G en utilisant l'un des insecticides suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : AZINPHOS (Gusathion ou Carfène ...) :40 - LINDANE (Nombreuses spécialités) : 20 - MALATHION (Nombreuses spécialités) : 75 - PARATHION ETHYL (Nombreuses spécialités) : 20 - PARATHION METHYL (Nombreuses spécialités) : 25 - PHOSALONE (Azofène ou Zolone) : 60.

HOPLOCAMPE DU PRUNIER

Dans les vergers où ce ravageur est susceptible d'occasionner des dégâts, il sera utile d'effectuer un traitement, lorsque les trois quarts des pétales seront tombés, en utilisant l'un des insecticides recommandés pour lutter contre l'Hoplocampe du poirier.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER

En raison de l'accroissement de la végétation, un nouveau traitement est nécessaire pour lutter contre cette maladie.

/ VIGNES /

EXCORIOSE

En situation très précoce le stade C (pointe verte) est atteint. Dans toutes les vignes fortement attaquées l'an passé, le traitement d'hiver conseillé dans le Bulletin Technique n° 221 doit être complété par des traitements de post-débourrement. Ces interventions sont également recommandées dans les vignes faiblement contaminées pour limiter le développement de cette maladie.

Un premier traitement doit être réalisé lorsque 50 % des bourgeons, notamment ceux de la base, sont au stade C-D (pointe verte - sortie des feuilles) ; un deuxième traitement devra être envisagé lorsque 50 % des bourgeons auront atteint le stade E (premières feuilles étalées).

Les matières actives et les associations suivantes peuvent être utilisées :

CAPTAFOL + CURZATE + FOLPEL (Sygan) : 24 + 12 + 36

- CAPTAFOL + CUIVRE + CURZATE (Syphal) : 24 + 60 + 12
- CURZATE + FOLPEL (Antéor) : 12 + 100
- CUIVRE + CURZATE + FOLPEL (Antéor C) : 75 + 12 + 50
- EFOSITE + FOLPEL (Mikal) : 150 + 75
- FOLPEL + CAPTAFOL (Mycodifol F ou liquide) : 160 + 40
- DICHLOFLUANIDE (Euparène) : 200
- DITHIANON (Delan) : 50
- FOLPEL (Nombreuses spécialités) : 150
- MANEBE + THIOPHANATE METHYL (Nombreuses spécialités) :
- MANCOZEBE (Dithane M 45 - Sandozèbe) : 280
- MANCOZEBE + FOLPEL (Mancofol) : 135 + 90
- METIRAME DE ZINC (Polyram) : 320
- PROPINEBE (Antracol) : 280

Les doses indiquées sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

.../...

PERITELES GRIS ET NOCTUELLES

- Le Péritèle gris est un charançon polyphage qui s'attaque à la vigne et aux arbres fruitiers en dévorant les bourgeons qu'il ronge en les évidant. Son activité nocturne permet difficilement de l'identifier. Les infestations sont parfois brutales. Il y a donc lieu d'être attentif afin de pouvoir intervenir rapidement le cas échéant. Les péritèles gris sont difficiles à détruire. Il est possible d'utiliser l'un des insecticides suivants : LINDANE (Nombreuses spécialités) : 30 g/hl - ENDOSULFAN (Agrophyte, Ekadrine, Insectophène, Thiodan et Thiodane) : 35 g/hl.

- Les noctuelles ou vers gris sont également des ravageurs très polyphages. Les premiers dégâts, destruction des jeunes bourgeons, peuvent être observés dès le début gonflement. Ces chenilles sont également très difficiles à détruire car elles sont assez résistantes aux insecticides. Dans les parcelles où des dégâts sont observés la lutte peut se faire par épandage d'appâts empoisonnés à raison de 30 à 100 kg par hectare en fonction de la spécialité commerciale : CARBARYL (Sevin appâts), CHLORPYRIPHOS (Dursban appâts), LINDANE (Sovicortil L, Granater L), TOXAPHENE (Sopraphène granulé) et PHOXIME (Volaton 5, Agridine 5 G).

/ CULTURES LEGUMIERES/

MOUCHE DE L'ASPERGE

Cette mouche peut provoquer de graves dégâts dans les jeunes aspergeraies en voie d'établissement.

Lors de journées chaudes, l'adulte dépose ses oeufs à l'intérieur du turion. Après leur éclosion, les larves creusent des galeries à l'intérieur des jeunes pousses ce qui entrave la circulation de la sève. Il s'ensuit un affaiblissement et parfois même un dépérissement de la griffe.

Les traitements doivent être réalisés à certains stades végétatifs de l'asperge et ne concernent que les jeunes aspergeraies qui ne sont pas encore entrées en production.

Quatre stades végétatifs ont été définis :

Stade A : Turions sortant du sol de 2 à 3 cm environ, écailles plaquées recouvrantes.

Stade B : Turions de 10 à 15 cm environ, bourgeon à écailles gonflées.

Stade C : Turions de 30 à 35 cm environ, écailles gonflées, ramifications non épanouies (stade "en torche").

Stade D : Turions à ramifications épanouies.

Trois traitements sont nécessaires :

Premier traitement : il doit être effectué, au plus tard, lorsque la majorité des turions sont aux stades A et B.

Deuxième traitement : il doit être réalisé au plus tard à la fin du stade C.

Troisième traitement : il doit être appliqué une dizaine de jours plus tard, lorsque les premières tiges apparues atteignent le stade D. Ce dernier traitement visera essentiellement à assurer la protection des jeunes turions sortis depuis le précédent traitement.

Sur les plantations en 3ème pousse, la période de récolte terminée, il est conseillé d'effectuer les mêmes traitements aux mêmes stades végétatifs précédemment définis.

Il y a lieu d'utiliser l'un des insecticides suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : DIAZINON (Basudine 20 bouillie) : 30

.../...

P 316

DIMETHOATE (Nombreuses spécialités) : 50 - FORMOTHION (Anthio fort) : 50

La quantité de bouillie à épandre augmente avec la végétation : 300 à 400 l/ha pour le premier traitement, 450 à 500 l/ha au stade C et 600 à 650 l/ha au stade D.

Il convient d'effectuer ces traitements très soigneusement sans négliger les jeunes pousses toujours très sensibles aux attaques de la mouche.

Ce ravageur est très actif pendant les journées chaudes et il faut donc s'en méfier lors de ces périodes.

POURRITURE GRISE DU FRAISIER

Pour lutter contre cette maladie, les traitements doivent débuter dès l'apparition des premières fleurs et être renouvelés à la pleine floraison et à l'apparition des premiers fruits verts.

Les fongicides utilisables sont les suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : DICHLOFLUANIDE (Euparène) : 125 - IPRODIONE (Rovral) : 75 - VINCHLOZOLINE (Ronilan) : 100.

Entre le dernier traitement et la récolte, il est obligatoire d'observer un délai minimum de 7 jours pour la VINCHLOZOLINE et de 2 jours pour l'IPRODIONE.

SEPTORIOSE DU CELERI

Cette maladie peut faire de graves dégâts à la plantation. Aussi est-il conseillé de repiquer des plants sains. Pour cela il est nécessaire de traiter les pépinières tous les 10 jours avec l'un des fongicides suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau) : PRODUITS CUPRIQUES (Nombreuses spécialités) : 250 de Cuivre Métal - OXYQUINOLEATE DE CUIVRE (Quinolate 400) : 60 - BENOMYL (Benlate) : 40 - CARBATENE + MANEBE (Organil 66) : 40 + 120 - CARBENDAZIME (Bavistine ou Derosal ou Sandomil) : 40 - CAPTAFOL (Difosan FLO ou Orthodifolatan liquide) : 160 - MANCOZEBE (Dithane M 45 ou Sandozèbe) : 160 - MANEBE (Nombreuses spécialités) : 160 - PROPINEBE (Antracol) : 210 - THIOPHANATE METHYL (Pelt 44) : 70

/'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS